



Fabricant fran alset responsable  
Hygiene products manufac turer

## DECLARATION DE CONFORMITÉ POUR EPI DE CATÉGORIE 1 CONFORMÉMENT AU RÉGLEMENTEUROPÉEN EPI 2016/425

Le fabricant ou son mandataire établi dans la communauté,

**MP hygiene, 119 Rue de Soras - 07430 DAVEZIEUX - FRANCE**

déclare que les équipements de protection individuelle neufs (ou considérés comme neufs) décrits ci-après:

CODE ARTICLE	DÉSIGNATION ARTICLE	TAILLE ARTICLE
07CC3100I	COUVRE-CHAUSSURES PP BLANC	STANDARD
07VC12302I	CHARLOTTE RONDE BLANCHE PP	STANDARD
07CB0000I	CACHE BARBE NON TISSE BLANC	STANDARD

- Sont conformes aux dispositions du règlement Européen EPI 2016/ 425 relatives aux équipements de protection individuelle. Ces articles de protection individuelle sont identiques à l' EPI ayant fait l' objet de l' attestation « CE» de catégorie 1. Ces articles sont recommandés pour une utilisation contre des risques minimales seulement.

Fait à Davézieux, le 30/04/2020

Par P. MIRIBEL, Directeur Achats